

Mouvement du personnel

Nomination

Institut universitaire de France

NOR : MENS1700286A
arrêté du 11-4-2017
MENESR - DGESIP - DGRI

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 11 avril 2017, sont nommés membres juniors de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2017, pour une durée de cinq ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

Sophie **Baby**, maître de conférences à l'université de Dijon,
Guillaume **Balarac-Tellier**, maître de conférences à l'Institut national polytechnique de Grenoble,
Kevin **Bernot**, maître de conférences à l'Institut national des sciences appliquées (Insa) de Rennes,
Bastien **Berret**, maître de conférences à l'université Paris XI,
Milo **Bianchi**, maître de conférences à l'université Toulouse I,
Jérémy **Bigot**, professeur à l'université de Bordeaux,
Caroline **Bogliotti**, maître de conférences à l'université Paris X,
Grégoire **Borst**, professeur à l'université Paris V,
Madame Camille **Bourdier**, maître de conférences à l'université Toulouse II,
Laurianne **Bruneau**, maître de conférences à l'École pratique des hautes études,
Vincent **Busigny**, maître de conférences à l'université Paris VII,
Anna **Cadoret**, professeure à l'École Polytechnique,
Laurent **Calvez**, maître de conférences à l'université Rennes I,
Liliane **Campos**, maître de conférences à l'université Paris III,
Sara **Cavaliere**, maître de conférences à l'université de Montpellier,
Tristan **Coignard**, professeur à l'université Bordeaux III,
Monsieur Frédéric **Constant**, maître de conférences à l'université Paris X,
Michaël **Danger**, maître de conférences à l'université de Lorraine,
Béatrice **De Tiliere**, professeure à l'université Paris XII,
Grégory **Delaplace**, maître de conférences à l'université Paris X,
Julie **Delon**, professeure à l'université Paris V,
Guillaume **Desagulier**, maître de conférences à l'université Paris VIII,
Nicolas **Dobigeon**, professeur à l'Institut national polytechnique de Toulouse,
Aurélien **Eyquem**, professeur à l'université Lyon II,
Christophe **Finot**, professeur à l'université Dijon,
Marie Laure **Geoffray**, maître de conférences à l'université Paris III,
Dimitra **Gkika**, maître de conférences à l'université Lille I,
Thomas **Glesener**, maître de conférences à l'université Aix-Marseille,

David **Gregoire**, maître de conférences à l'université de Pau,
Ani **Guerdjikova**, professeure à l'université de Cergy-Pontoise,
Olivier **Guichard**, professeur à l'université de Strasbourg,
Sylvain **Guyot**, professeur à l'université Bordeaux III,
Khalil **Hanna**, professeur à l'École nationale supérieure de chimie de Rennes,
Astrid **Hopfensitz**, maître de conférences à l'université Toulouse I,
François **Hug**, professeur à l'université de Nantes,
Radu Razvan **Ignat**, professeur à l'université Toulouse III,
Maguy **Jaber**, professeure à l'université Paris VI,
Laurent **Joly**, maître de conférences à l'université Lyon I,
Laurène **Jouve**, maître de conférences à l'université Toulouse III,
Oleksandr **Kurakevych**, maître de conférences à l'université Paris VI,
Fabien **Leprieur**, maître de conférences à l'université de Montpellier,
Antony **Levasseur**, professeur à l'université Aix-Marseille,
François **Lique**, maître de conférences à l'université du Havre,
Véronique **Lochert**, maître de conférences à l'université de Mulhouse,
Charles **Mercier**, maître de conférences à l'université de Bordeaux,
Baptiste **Morizot**, maître de conférences à l'université Aix-Marseille,
Simona **Mura**, maître de conférences à l'université Paris XI,
Maureen **Murphy**, maître de conférences à l'université Paris I,
Jordan **Navarro**, maître de conférences à l'université Lyon II,
Victor **Pan**, maître de conférences à l'université Paris VII,
Sandrine **Parageau**, maître de conférences à l'université Paris X,
Alba **Parisot**, maître de conférences à l'université Paris VI,
Anne Lise **Pitel**, maître de conférences à l'université de Caen,
Thomas **Place**, maître de conférences à l'université de Bordeaux,
Thomas **Poisson**, maître de conférences à l'Institut national des sciences appliquées (Insa) de Rouen,
Chloé **Ragazzoli**, maître de conférences à l'université Paris IV,
Cécile **Rapoport**, professeure à l'université Rennes I,
Olivier **Renaut**, maître de conférences à l'université Paris X,
Filippo **Santambrogio**, professeur à l'université Paris XI,
Vincent **Secherre**, professeure à l'université de Versailles Saint-Quentin,
Julien **Siebert**, maître de conférences à l'université Paris VII,
Dmitry **Solnyshkov**, maître de conférences à l'université de Clermont Auvergne,
Aymeric **Spiga**, maître de conférences à l'université Paris VI,
David **Thivel**, maître de conférences à l'université de Clermont Auvergne,
Madame Morgane **Thomas-Chollier**, maître de conférences à l'École normale supérieure de Paris,
Géraldine **Vaughan**, maître de conférences à l'université de Rouen,
Damien **Vergnaud**, maître de conférences à l'École normale supérieure de Paris,
Julie **Verlaine**, maître de conférences à l'université Paris I,
Philippe **Yamato**, professeur à l'université Rennes I,
Enrica **Zanin**, maître de conférences à l'université de Strasbourg.

Sont nommés membres seniors de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2017, pour une durée de 5 ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

Éric **Baratay**, professeur à l'université Lyon III,
Thomas **Baumert**, professeur et praticien hospitalier à l'université de Strasbourg,
Laurent **Begue**, professeur à l'université Grenoble Alpes,
Paco **Bustamante**, professeur à l'université de La Rochelle,
Philippe **Canguilhem**, professeur à l'université Toulouse II,
Marie Madeleine **De Cevins**, professeure à l'université Rennes II,
Nicoletta **Diasio**, professeure à l'université de Strasbourg,
Silvio **Franz**, professeur à l'université Paris XI,
François **Guyot**, professeur au Muséum national d'histoire naturelle,
Tarek **Hamel**, professeur à l'université de Nice,
Laurent **Jaffro**, professeur à l'université Paris I,
Hamid **Kellay**, professeur à l'université de Bordeaux,
François **Labourie**, professeur à l'université de Nice,
Franck **Lavigne**, professeur à l'université Paris I,
Anne **Lehoerff**, professeure à l'université Lille III,
Roland **Liblau**, professeur et praticien hospitalier à l'université Toulouse III,
Stéphane **Mangin**, professeur à l'université de Lorraine,
Pierre **Marquis**, professeur à l'université d'Artois,
Emanuela **Mattioli**, professeure à l'université Lyon I,
Philippe **Mesnard**, professeur à l'université de Clermont Auvergne,
Bertrand **Mollereau**, professeur à l'École normale supérieure de Lyon,
Joanny **Moulin**, professeur à l'université Aix-Marseille,
Valentin **Nagerl**, professeur à l'université de Bordeaux,
Themis **Palpanas**, professeur à l'université Paris V,
Julio **Premat**, professeur à l'université Paris VIII,
Christophe **Rey**, professeur à l'université d'Amiens,
Marc **Robert**, professeur à l'université Paris VII,
Bernard **Rougier**, professeur à l'université Paris III,
Arnaud **Rykner**, professeur à l'université Paris III,
Patrice **Simon**, professeur à l'université Toulouse III,
Amine **Tarazi**, professeur à l'université de Limoges,
Myriam **Taverna Bonvento**, professeure à l'université Paris XI,
Céline **Trautmann-Waller**, professeure à l'université Paris III,
Laurence **Vaivre-Douret**, professeure à l'université Paris V,
Éva **Vingiano De Pina Martins**, professeure à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco),
Étienne **Wolff**, professeur à l'université Paris X,
Annie **Zavagno**, maître de conférences à l'université Aix-Marseille.

Sont reconduits en qualité de membres seniors de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2017, pour une seconde période de 5 ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

Brahim **Lounis**, professeur à l'université de Bordeaux,
Yvon **Maday**, professeur à l'université Paris VI,
Gilles **Pijaudier Cabot**, professeur à l'université de Pau.

Les enseignants-chercheurs nommés à l'Institut universitaire de France sont placés en position de délégation. Ils continuent à exercer leur activité dans leur établissement d'appartenance et sont déchargés des deux tiers de leur service d'enseignement.